

NOTE DE SERVICE

N° 04-070-V33 du 14 octobre 2004

NOR : BUD R 04 00070 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PERTE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE D'UN CONTRÔLEUR DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Date d'application : 14/10/2004

MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
CONTRÔLEUR DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE PROFESSIONNELLE ; PERTE

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T							

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

1^{ère} Sous-direction - Bureau IA

Monsieur le Trésorier-Payeur Général de l'Assistance publique vient de me signaler la perte de la carte d'identité de fonctionnaire appartenant à Mademoiselle Valérie Audouard, Contrôleur du Trésor public en fonctions au département informatique de la Trésorerie Générale de l'assistance publique.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DU TRÉSOR PUBLIC

MARIE-HELENE BOVERY

Directeur de la publication :
Jean BASSERES

ISSN : 0984 9114